

ANNEXE 1A – Calendrier des communications aux parents

Calendrier des communications aux parents ANNÉE SCOLAIRE 2019 – 2020

Maternelle 4 ans

COMMUNICATIONS AUX PARENTS	
Première communication aux parents	Vous recevrez une première communication sur l'adaptation de votre enfant à son nouveau milieu de vie (attitudes et comportements), au plus tard le 15 octobre.
Deuxième communication aux parents	Vous serez invité à rencontrer l'enseignante de votre enfant, le 18 novembre, afin de discuter avec elle, du cheminement de votre enfant. Cette communication couvrira la période du début de l'année scolaire à la première semaine de novembre.
Troisième communication aux parents	La troisième communication vous sera acheminée à la maison, au plus tard le 13 mars. Il est également possible que l'enseignante vous invite à venir échanger avec elle. Cette communication couvrira la période de fin novembre à la mi-février.
Quatrième communication aux parents	La dernière communication vous sera acheminée à la maison lors de la dernière semaine de classe. Elle couvrira la période s'échelonnant de la mi-février jusqu'à la fin de l'année.

COMMENTAIRE
À la maternelle 4 ans, il n'y a pas d'évaluation formelle, donc pas de bulletin. Toutefois, afin de permettre une communication efficace avec le parent ou le détenteur de l'autorité parentale, quatre moments de communication sont établis. Ceux-ci correspondent aux dates prescriptives des remises de la première communication et des bulletins pour l'ensemble des élèves du primaire. À travers ces communications, l'enseignant ou l'enseignante informe le parent du cheminement de son enfant face à son adaptation à l'école et à son groupe, de son développement global et de ses forces.

Si des changements sont apportés en cours d'année, nous vous en informerons.